

DESCRIPTION SOMMAIRE DU MODÈLE PROPOSÉ:

POINT DE DÉPART

Les propositions énoncées dans les dix documents qui suivent sont tout simplement fondées sur la prémisse que les institutions ont été créées pour servir certaines fins avec efficacité et efficience. L'effort de réforme devrait donc porter sur les problèmes qu'elles ont eu à affronter, et viser à créer les conditions qui leur permettront d'atteindre plus facilement les objectifs énumérés dans le cadre conceptuel intégré.

Un deuxième facteur important pris en considération est le défi formidable que constitue la gestion de ces institutions. Comment pourrait-il en être autrement avec, au bas mot, 150 États membres, des mandats complexes et imprécis qui, parfois, se chevauchent, et des traditions datant d'un siècle dans certains cas? Il va de soi que les nouvelles structures administratives, les nouvelles méthodes de gestion, de même que les nouveaux règlements et pratiques à portée financière ou opérationnelle devraient privilégier la clarté et la simplicité.

Ces jalons posés, il devenait possible de formuler des propositions dont la synthèse constituerait un modèle intégré. Les principaux éléments de ce modèle sont exposés ci-après.